

PARKING
Comment traiter l'évacuation des eaux de ruissellement ?

Les eaux de ruissellement des parkings, compte tenu de la densité de véhicules garés, sont potentiellement chargées en éléments polluants tels que les hydrocarbures. Plus le nombre de places est élevé, plus le risque de contamination des eaux de ruissellement est important.

Selon l'emplacement du parking (en intérieur ou en extérieur) les prescriptions à respecter ne sont pas les mêmes.



CAS GÉNÉRAL DES PARKINGS

Parkings extérieurs	Parkings intérieurs	
	≥ 50 places	< 50 places
Infiltration des eaux pluviales sur place	Dispositif de prétraitement type déboureur-déshuileur	/
En cas d'infiltration impossible, étude au cas par cas par Metz Métropole	Le rejet se fait dans le réseau d'eaux usées	

// RECOMMANDATIONS



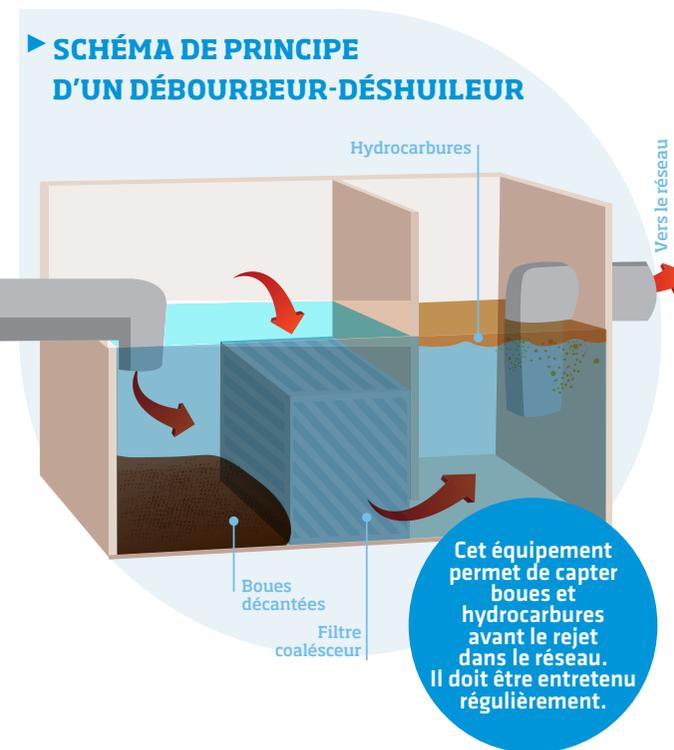
Avant installation, le dispositif de prétraitement, type déboureur-déshuileur, doit faire l'objet d'une validation par Metz Métropole et HAGANIS (efficacité de traitement, facilité d'exploitation,...). Celle-ci invite l'utilisateur à se rapprocher du fournisseur pour déterminer le dimensionnement le plus adapté.

Le dispositif choisi doit être entretenu régulièrement et maintenu en bon état de fonctionnement par son utilisateur.

Les services d'HAGANIS contrôlent le bon fonctionnement des installations et la conformité des branchements et des effluents. Les certificats d'entretien du dispositif de traitement doivent être tenus à disposition de la régie lors de ces contrôles.

En cas de non respect des dispositions du règlement d'assainissement, le propriétaire est le seul responsable des dommages qu'il pourrait subir ou faire subir ; les frais de contrôle, de mise en conformité et de réparation lui incombent.

*Textes réglementaires de référence :
 Article 33 du Règlement d'Assainissement Collectif de Metz Métropole
 Schéma Directeur de Gestion des Eaux Pluviales*



© HAGANIS, maquette : Te'riflik - 2025



Plus d'infos

Service Clients au 03 87 34 64 60 ou par courriel service-clients@haganis.fr

www.haganis.fr